

Vue d'ensemble

Magazine d'information municipal de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Pour aujourd'hui
et pour demain

DOSSIER

Budget 2022

Juin 2022

#62

- 08_ L'année des 3C bat son plein
- 21_ Nouvelle saison à l'Espace de la Gare
- 26_ Les sacs jaunes pour mieux trier



08

Actualités
Au cœur de
l'année des 3C

21

Culture
Nouvelle saison
à l'Espace
de la Gare

13

A votre service
Le point conseil
budget du CCAS

24

Le développement
en action



14

Dossier
Tout savoir sur
le budget 2022
de la Ville

28

Les Tricastins
ont du talent
Baptiste Aussel



28

Directeur de la publication : Jean-Michel Catelinois
Directeur de la communication : Thomas Vanfleteren
Rédacteur en chef : Baptiste Camilleri
Rédaction : Baptiste Camilleri, Thomas Vanfleteren,
Florence Exbrayat, Eléonore Linais.
Conception et réalisation : Avantmidi
Crédits photos : service communication, Déclic photo,
Jérôme Crozat, Franck Prévot, Sandrine Di Prima,
Stéphanie Falcon
Tirage : 6 000 exemplaires
Périodicité : trimestrielle
Dépôt légal : quatrième trimestre 2021
Editeur : Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, place
Castellane, 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Tél. 04 75 96 78 78.
Courriel : communication@mairie-sp3c.fr
Imprimeur : Imprimerie Graphot





Soutien au peuple Ukrainien

Je ne pouvais aborder cet éditorial sans évoquer la tragédie qui frappe « à notre porte », le peuple Ukrainien. Nous sommes nombreux à avoir immédiatement réagi pour assurer de notre soutien et de notre solidarité à l'égard des Ukrainiennes et des Ukrainiens. Vous avez été nombreux à vous mobiliser pour faire des dons, d'autres se sont proposés, comme l'a fait la mairie, pour accueillir des familles. Cet élan de générosité montre une fois encore combien Saint-Paul-Trois-Châteaux et à travers elle ses habitants, est une ville de cœur.

Nos pensées vont vers toutes ces victimes civiles innocentes, vers ces familles bien souvent séparées contraintes à l'exode, vers ces militaires, ces résistants qui tentent de stopper la machine infernale de destruction.

Une guerre que la grande majorité des Russes ne veulent pas et qui sont eux aussi victimes car forcés au silence et soumis à la propagande et à la désinformation.

Nous pensons à eux et rappelons notre attachement le plus fort à la paix.

La transition n'est pas évidente pour évoquer notre actualité locale, au moment où l'été approche et avec lui son flot d'animations et de festivités. Je vous laisse le soin de découvrir tout cela en parcourant cette nouvelle édition de notre magazine dont le dossier est consacré au budget communal.

Bonne lecture. ●

**Jean-Michel Catelinois,
Maire,
Président de la Communauté
de Communes Drôme Sud Provence.**

Le tour de Saint-Paul en 90 jours





4



5

- 1_ Forum des métiers et Job dating de la Ville, 2 avril
- 2_ Opération ¼ d'heure de lecture à la Maison de l'enfance, 10 mars
- 3_ Atelier bruitage pour la semaine du numérique à la médiathèque, 23 mars
- 4_ Spectacle des Goguettes à l'Espace de la Gare, 26 février
- 5_ Cérémonie patriotique du 19-Mars
- 6_ Pose des panneaux du label "Villes et villages où il fait bon vivre", jeudi 14 avril
- 7_ Cérémonie patriotique du 8-Mai



6



7

Le vrai du faux

La ville a fait le mauvais choix pour son fournisseur d'électricité ?

Le vrai : S'il est bien une règle à laquelle nos collectivités ne peuvent déroger c'est bien celle du code des marchés publics qui vise à mettre en concurrence des prestataires ou fournisseurs. Cela vaut dès lors pour l'achat d'électricité. Le respect de cette règle conduit ainsi le prestataire le mieux disant à remporter le

marché. Le cadre légal est ainsi fait et si nous pourrions préférer travailler avec EDF plutôt qu'un autre – car nous connaissons bien le contexte – la préférence locale n'est pas un argument suffisant.

Le faux : La ville est membre du syndicat mixte SDED (Service public Des Energies dans la Drôme), qui regroupe 367 communes drômoises et représente aujourd'hui une population

de plus de 480 000 habitants. Cette structure est notamment chargée de l'achat d'énergie pour les consommations des collectivités. C'est donc à ce niveau, et non au niveau communal, que s'est effectué le choix du fournisseur d'électricité. Un groupement de commandes qui a tout son sens pour négocier les meilleurs prix afin de réduire au mieux les dépenses d'énergie pour les collectivités. ●



Changement d'horaires pour l'accueil du service urbanisme

Le service urbanisme de la commune met en place des créneaux hebdomadaires d'ouverture au public afin de répondre aux sollicitations des administrés. Les horaires ont changé et c'est désormais les lundi et mercredi matins (au lieu du jeudi matin), de 9 h à midi, que vous pourrez venir à la rencontre des agents du service en mairie, place Castellane. ●

LE CHIFFRE

40

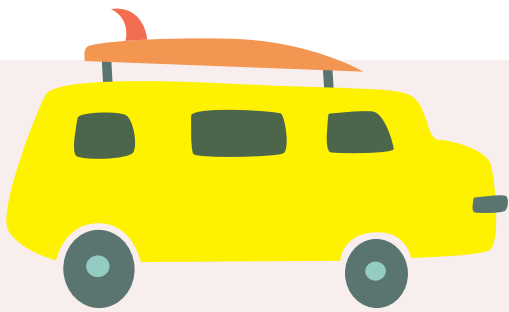
c'est, en tonnes, le résultat des deux collectes solidaires organisées par la Ville les 6, 7 et 12 mars en faveur du peuple ukrainien. Un

formidable élan de générosité qui a permis d'acheminer ces produits de première nécessité au plus près des réfugiés qui ont dû fuir leur pays en guerre via la Protection civile de la Drôme et l'association Aides actions internationales pompiers. Bravo aux élus, agents et bénévoles engagés dans cette belle action et bravo à vous pour votre générosité. ●

Election présidentielle



Merci aux 78,32 % des électeurs inscrits qui ont voté lors du 2nd tour de l'élection présidentielle (vous étiez 81 % au 1^{er} tour - chiffres similaires à 2017) le 24 avril. Un chiffre supérieur à la moyenne départementale (74,40 %), régionale (74,73 %) et nationale (71,99 %). Merci aussi aux assesseurs bénévoles qui ont contribué au bon déroulement du scrutin. Rendez-vous les 12 et 19 juin prochains à l'occasion des élections législatives afin d'élire le ou la député(e) qui représentera notre circonscription à l'assemblée nationale. ●



Nos amis « camping caristes » satisfaits de la nouvelle aire



L'aire de « camping-car » sur le parking Chauzy, qui vient de subir des travaux d'amélioration et d'extension (libérant ainsi des places pour les VL place Chauzy), semble satisfaire leurs utilisateurs. C'est du moins le sens des messages que les premiers occupants ont pu laisser à l'Office de tourisme. Un argument favorable qui ne peut qu'être bénéfique pour la commune et son développement touristique. ●

Nous vous devons des excuses !

Plusieurs spectacles ont dû être annulés (ou reportés) durant la crise sanitaire. Si nous sommes les premiers désolés de cette situation, nous vous prions de nous en excuser. Nous comprenons aussi l'insatisfaction de certains usagers pour qui le remboursement des réservations a été long. Outre des délais incompréhensibles et réglementaires (délibération du conseil municipal, traitement comptable de la mairie puis de la trésorerie qui procède au remboursement) nous avons été confrontés à des difficultés supplémentaires qui ont retardé d'autant le traitement des demandes (sous-effectif/covid, transfert des services de la trésorerie). Des points d'amélioration ont en tous les cas été envisagés pour améliorer ce dispositif tout en souhaitant d'abord à ne pas avoir à annuler de nouvelles manifestations. ●

Le buzz de Facebook

Cette publication annonçant un grand recrutement à la Maison de l'enfance a été vue plus de 17 000 fois fin mars ! ●



Le buzz d'Instagram



C'est ce cliché montrant Le Courreau (anciennement "Cours Haut") en 1908 depuis l'ouest, avec sa fontaine sur la droite, qui a remporté la palme du plus grand nombre de "like" (85) sur Instagram ces dernières semaines ! ●



LU DANS LA PRESSE



Lu dans *Le Dauphiné* du 14 février qui reprend l'intervention d'un des membres de l'opposition lors du conseil municipal de Saint-Paul-Trois-Châteaux, lequel aurait comparé le Conseil des Sages à un gadget : « On n'a rien contre M. David mais on a voté contre la mise en place de ce conseil des sages qui n'est qu'un gadget ». ●



7 500 disques de stationnement distribués

Afin de sensibiliser de nouveau la population au respect des "zones bleues", la collectivité a distribué 7 500 disques de stationnement aux couleurs de l'année des 3C en mars. Ces zones réglementées où l'on peut se garer pour une durée limitée (1h30 maximum) permettent à la fois d'éviter le stationnement anarchique en centre-ville tout en facilitant l'accès aux commerces de proximité et aux services administratifs et assimilés. Cette démarche préventive effectuée, la police municipale opère désormais une surveillance toute particulière et verbalise les contrevenants. ●

Un dispositif pour prévenir la délinquance

Le 22 février, le maire a reçu le Procureur de la République venu signer le nouveau protocole de rappel à l'ordre, fruit d'un partenariat entre la collectivité, la justice et les forces de l'ordre, que sont la gendarmerie de Pierrelatte et la police municipale. Ce dispositif de prévention de la

délinquance privilégie les actions préventives et le dialogue afin de remettre sur le droit chemin des individus pouvant avoir un comportement incivil. Ce protocole en place depuis 10 ans à Saint-Paul-Trois-Châteaux, ville à l'époque précurseur en la matière, a déjà prouvé son efficacité à de nombreuses reprises. ●



Ils peuvent désormais voter !

Le 26 mars, lors d'une cérémonie de la citoyenneté, les jeunes électeurs de Saint-Paul-Trois-Châteaux, tout juste majeurs, ont pu recevoir des mains du maire et des élus du conseil municipal leur toute première carte électorale. Un moment important qui marque l'entrée dans la vie citoyenne et durant lequel le premier édile a invité ces futurs électeurs à s'informer, à débattre et à exprimer leurs idées par le biais du vote, socle de notre démocratie. Des conseils qu'ils ont pu mettre en œuvre lors de l'élection présidentielle des 10 et 24 avril et qu'ils ne manqueront pas de réitérer les 12 et 19 juin pour les législatives. ●



L'année des 3C tricastine récompensée aux Trophées des territoires



Un chantier international de bénévoles cet été

La commune va accueillir du **13 juillet au 3 août** un chantier international réunissant de jeunes bénévoles de 15 à 17 ans venus de toute l'Europe. Une opération organisée avec l'association Concordia qui pilote depuis 70 ans des projets de volontariat et de mobilité internationale. Ce projet éducatif et citoyen, auquel vont être associés deux jeunes tricastines volontaires, a pour objectif de promouvoir une société démocratique,

solidaire et participative. Les chantiers entrepris se feront dans le cadre de la rénovation d'un sentier pédestre et de la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti sur le site des anciennes carrières. Les jeunes vivront en communauté pendant trois semaines près du Rubis'Cube et alterneront entre présence sur le chantier et découverte de la cité tricastine, de son patrimoine et de sa population. ●

Une journée sur la sécurité routière et les gestes de premier secours

Le samedi **11 juin**, sur la place Chausy, la Ville s'associe aux sapeurs-pompiers tricastins, aux forces de l'ordre et à plusieurs associations pour proposer une journée de sensibilisation à la sécurité routière et aux gestes qui sauvent. Au programme, entre 10h et 17h, des démonstrations sur l'utilisation d'un défibrillateur et d'un extincteur, des ateliers de prévention sur les dangers domestiques, la circulation piétonne et à vélo (avec parcours) ou encore des informations sur la prévention contre l'alcoolémie, le cyberharcèlement ou les stupéfiants. Une démonstration de désincarcération d'un véhicule avec extraction d'une victime clôturera la journée. ●



Le concept de l'année des 3C mis en place par la collectivité pour promouvoir le vivre ensemble vient d'être récompensé lors des Trophées des Territoires 2022, un événement porté par le groupe Delbo Presse et qui permet de distinguer les territoires les plus actifs en France. La collectivité a remporté "le trophée du bien-vivre ensemble 2022" et se verra remettre cette récompense en septembre prochain. Le jury a notamment apprécié « *la lisibilité des messages de sensibilisation* » mis en valeur dans le cadre de cette année des 3C ainsi que « *les actions portées qui renvoient aux fondements du bien-vivre ensemble et qui sont bien plus proches des préoccupations des citoyens qu'on ne le pense* ». ●

ACTUALITÉS

Place au nouveau site Internet de la Ville !



Tout nouveau, tout beau ! Et surtout plus fonctionnel et permettant de fournir de nouveaux services aux administrés tout en leur délivrant l'information la plus complète possible. Voilà comment on pourrait présenter le nouveau site Internet de la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui sera en ligne d'ici la fin du mois de juin. L'architecture de la page d'accueil a été complètement revue pour permettre une navigation plus fluide et plus intuitive. Les différents menus ont été repensés afin d'accéder plus simplement à l'information que l'on recherche. La prise de contact avec les élus et les services a été repensée via de nouveaux formulaires. Et deux nouvelles fonctionnalités ont notamment été mises en place. En premier lieu la création d'une rubrique "Mes démarches" qui permet en quelques clics d'avoir accès aux renseignements de dizaines de démarches possibles toutes thématiques confondues (état civil, urbanisme, enfance-jeunesse, associatives, etc.) Et en second lieu la navigation par profil qui permettra d'être redirigé directement vers des rubriques et infos en lien avec le profil sur lequel l'utilisateur aura cliqué (nouvel arrivant, famille, senior, association, etc.). ●



13 nouveaux logements à l'Îlot Juiverie

Le 14 avril dernier a eu lieu l'inauguration de la résidence de l'Îlot Juiverie et de ses 13 logements du T2 au T3. Une construction confiée par la commune à Drôme Aménagement habitat, dans le cadre d'une opération globale de requalification de ce secteur du centre ancien, entre la rue Juiverie et la rue du Serf. Un chantier qui aura été complexe techniquement et qui remplit tous les critères de développement durable (performances thermiques RT2012, matériels économes en eau et respectueux de l'environnement), avec

une partie d'un ancien bâtiment réhabilité (cinq logements) et la construction d'une partie neuve (huit logements). Ce programme d'habitat, additionné à la rénovation des voiries de la rue du Serf et à la construction de la placette de l'Îlot Juiverie, permet de préserver et valoriser ce quartier historique de Saint-Paul. Cette opération permet aussi de répondre à la forte demande de logements en cœur de ville tout en favorisant, comme le souhaite la municipalité, la mixité sociale avec la présence de jeunes couples et de retraités. ●

Une nouvelle formation sur la truffe au lycée Drôme provençale



C'est une première en France. En partenariat avec l'organisation de formation professionnelle Interface, le lycée Drôme provençale de Saint-Paul-Trois-Châteaux a proposé à la mi-avril une toute nouvelle formation en trufficulture. Plus précisément, c'est l'approche globale de l'écosystème truffier en écologie fonctionnelle et en biodynamie qui a été au cœur des deux jours de travail, avec 18 participants du territoire mais aussi d'autres départements français. Cette formation, soutenue par le Syndicat de la truffe noire du Tricastin et l'association des Artisans de la truffe, a alterné entre théorie et pratique, directement dans les truffières de producteurs du coin. Et elle a vocation à être renouvelée avec d'autres sessions qui seront proposées prochainement. ●



La piscine d'été ouvrira du 1^{er} juillet au 31 août

La collectivité a confié la gestion de la piscine d'été à Equalia, déjà délégataire en charge du nouveau centre aquatique L'Odysée'O. Les dates d'ouverture ont été fixées, du 1^{er} juillet au 31 août. La piscine d'été sera accessible au public du lundi au

vendredi de 10h à 20h ainsi que samedi et dimanche de 10h à 18h30. Des animations et des activités aquatiques seront également proposées par le personnel d'Equalia. Le programme complet sera dévoilé en ce début de mois de juin. ●



Partir avec l'esprit serein grâce à l'opération tranquillité vacances

La police municipale et la gendarmerie continuent de mettre en place l'opération Tranquillité vacances. Vous devez vous absenter cet été ? Rendez-vous au préalable dans les locaux de la police municipale place Chausy ou à la brigade de gendarmerie, chemin de Chatillon, pour vous signaler. Les forces de l'ordre effectueront des rondes à votre domicile pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de problèmes pendant que vous n'êtes pas là. ●



Le centre de vaccination mis en sommeil

C'est le 9 mars que le centre de vaccination du Tricastin a été mis en sommeil, en accord avec l'Agence régionale de santé. Pas moins de 48 900 personnes ont fréquenté ce centre qui avait été installé dans les salles Pommier et Girard le 8 avril 2021. Ce sont 90 professionnels de santé, 45 élus et personnels de la Ville et 35 bénévoles qui ont œuvré durant les 190 jours d'ouverture (1 504 heures au total). Une belle aventure humaine, au service de la population en cette période de crise sanitaire inédite. ●

C'EST OUVERT AU PUBLIC



Une nouvelle aire de jeux chemin des Sources

56 800 euros ont été investis pour créer une nouvelle aire de jeu pour les enfants jusqu'à 15 ans, chemin des Sources. Une aire clôturée, avec revêtement spécial et quatre modules différents (balançoire, jeux sur ressort, maisonnette et structure multiactivités). Des bancs sont aussi disposés autour pour les parents. ●



VISER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS



Comme elle s'y était engagée, la collectivité poursuit ses travaux de rénovation des bâtiments publics qui doivent permettre de réaliser par la suite des économies d'énergie. Deux chantiers sont en cours ou vont démarrer dans l'été. Le premier concerne le complexe sportif des Archivaux, où toute l'installation de chauffage est refaite. Une pompe à chaleur nouvelle génération va venir remplacer les convecteurs type "grille-pain". Pour un coût de 35 200 euros. Une autre phase de travaux, pour un montant estimé de 78 000 euros, permettra plus tard dans l'année d'isoler les façades nord et ouest par l'extérieur, ainsi que la toiture, et de remplacer l'ensemble des menuiseries non isolées. Le second chantier concerne le gymnase du Resseguin où les aérothermes vont être remplacés par des panneaux rayonnants au plafond, avec alimentation en eau chaude. Coût de l'opération : 30 000 euros. ●

Infos
TRAVAUX

C'EST POUR BIENTÔT

Des toilettes sèches
au jardin Auguste-Gay



Le jardin pour enfants Auguste-Gay va accueillir prochainement un local sanitaire autonome, à lombricompostage, accessible aux personnes à mobilité réduite. La structure sera en ossature bois et couverte en panneaux et bardage bois, avec un bloc toilette, un distributeur de papier hygiénique et un autre de solution hydroalcoolique. La cuvette du WC sera équipée d'un système d'aspiration de l'air supprimant toute odeur dans la cabine de façon naturelle. Le local sera également équipé d'un panneau pédagogique expliquant le fonctionnement aux utilisateurs. ●

Le Point conseil budget, pour mieux gérer au quotidien



Depuis novembre 2021, le Point conseil budget (PCB) du Centre communal d'action social tricastin fait partie des 500 structures de proximité labellisées par l'Etat. Le service bénéficie à tous les publics et déploie ses actions avec les partenaires locaux.



Céline Saurel (à g.) et Ingrid Nauche, conseillères en économie sociale familiale

Les PCB sont des structures d'accueil destinées à prévenir le surendettement et à conseiller toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. Elles s'inscrivent dans la stratégie du gouvernement de prévention et de lutte contre la pauvreté. Alors que jusqu'à l'an dernier les structures labellisées les plus proches étaient à Valence et Buis-les-Baronnies, le CCAS de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans un souci constant de développer les services de proximité, a déposé un dossier de manifestation d'intérêt pour la labellisation. Dossier approuvé en novembre 2021. Le service, gratuit, n'est plus réservé seulement aux allocataires de minima sociaux. Il est ouvert à toutes les personnes en questionnement sur leur budget. Affronter une situation financière difficile, améliorer la gestion de son budget, anticiper des changements de situation familiale ou professionnelle, se faire accompagner dans toutes les étapes

de dossier de surendettement... Tous les administrés de la Communauté de communes Drôme Sud Provence peuvent en bénéficier. En prenant un rendez-vous individuel ou en échangeant par mail ou par téléphone avec Céline Saurel et Ingrid Nauche, conseillères en économie sociale familiale au sein de ce PCB tricastin. Des ateliers thématiques seront également proposés en coanimation avec des

de France sur la question du surendettement. Développer les contacts avec les acteurs sociaux, les banques, les assurances, mais aussi les écoles et les collèges pour sensibiliser les jeunes à la gestion de leur budget : tout est à construire pour toucher le plus grand nombre et développer la prévention. Et ajuster les outils et méthodes à chaque public. ●

« Avec ce nouveau service à la population, nous pouvons à la fois être dans la prévention et dans l'accompagnement pour tous les publics qui se posent des questions sur leur budget ou rencontrent des soucis pour bien le gérer. »

Céline Aranega, adjointe à la solidarité



experts (Ceder, Banque de France, assurances, banques, etc.). Le PCB offre également l'opportunité de créer des liens particuliers avec des partenaires, comme c'est le cas avec la Banque



Point Conseil Budget
Pôle social, 33 avenue
du Général de Gaulle
26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux
Sur rendez-vous
T. : 04 75 04 49 00
M. : pcb@mairie-sp3c.fr



Trouver le juste équilibre pour allier rigueur budgétaire et ambition

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est à la fois un acte de prévision, un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année et un acte d'autorisation qui juridiquement autorise le maire (représentant la collectivité) à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

Ainsi, c'est le 16 mai dernier que les élus du Conseil municipal ont été amenés à voter le budget supplémentaire (les taux de fiscalité ont été eux entérinés le 4 avril). Celui-ci fait suite au budget primitif que les élus ont validé 5 mois auparavant, en fin d'année dernière.

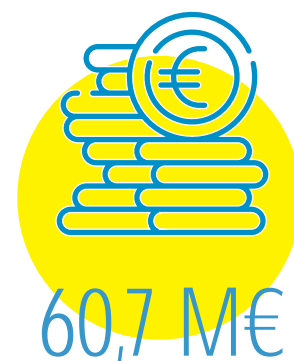
Si l'organisation budgétaire d'une collectivité est nettement plus complexe, on la compare souvent à celle d'un ménage et notamment par le fait qu'une collectivité ne peut dépenser plus que ce dont elle dispose. Elle se doit alors de présenter un budget équilibré en dépenses et en recettes. Ainsi, la gestion des deniers publics revêt une responsabilité toute particulière car, outre la nécessaire maîtrise des dépenses publiques, il faut avoir cette vision à court terme, mais aussi à moyen et long termes, tout en essayant d'appréhender différentes données pas forcément connues à l'instant « t ». Cela demande d'allier rigueur budgétaire, capacité d'anticipation et ambition en vue d'améliorer le bien-être de chacun, développer et moderniser la ville et faire en sorte de préparer l'avenir. ●



Un travail permanent

Si le législateur encadre les différentes étapes budgétaires en déterminant notamment les dates butoirs auxquelles doivent se tenir le débat d'orientation budgétaire (DOB), le vote du budget primitif et supplémentaire, celui du compte administratif, l'élaboration et le suivi du budget demande un travail constant. En amont d'abord, car avant de présenter le budget annuel, il

faut l'établir en tenant compte de plusieurs paramètres. Les étapes sont nombreuses tant au sein des différents services municipaux, qu'avec les élus. Les uns déterminant la feuille de route et les grandes lignes politiques, les autres étant chargés de « mettre tout cela en musique » et d'y apporter plus précisément les chiffres conformément aux orientations budgétaires et objectifs annuels. ●



60,7 M€

de budget total dont 22,05 M€
d'investissement et 38,72 M€
de fonctionnement

ECLAIRAGE

Le budget d'une collectivité territoriale se divise traditionnellement en une « section de fonctionnement », dédiée aux charges courantes, et une « section d'investissements », avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité, dont bien sûr les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général (la facture d'électricité des bâtiments municipaux, par exemple), les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.

La section d'investissement, quant à elle, recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État, ainsi qu'une capacité d'« autofinancement » lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

LES GRANDES ÉTAPES DU BUDGET



Phase 1 – n - 4 mois

Préparation du budget

- Analyse de l'environnement
- Estimation des besoins
- Evaluation des moyens

Phase 2 – n - 2 mois

Définition des priorités budgétaires

- Présentation des orientations
- Débat d'orientation budgétaire
- Commissions municipales

Phase 3 – n - 1 mois

Vote du budget Primitif

Phase 4 – n

Au 1^{er} janvier, le budget de la collectivité peut être mis en œuvre sans délai alors que de nombreuses collectivités votent leur budget en mars.

Phase 5 – n + 4/6 mois

Attribution du Budget Supplémentaire Vote du Budget Supplémentaire



ECLAIRAGE : Le budget est réputé couvrir la période du 1^{er} janvier au 31 décembre, et doit théoriquement être adopté avant le début de l'année concernée. La loi, cependant, accorde à la collectivité territoriale un délai courant jusqu'au 15 avril pour procéder à l'adoption définitive de son budget, voire jusqu'au 30 avril pendant les années marquées par l'élection d'une nouvelle assemblée. A Saint-Paul-Trois-Châteaux, le budget est voté en décembre pour l'année suivante.

2022 : l'engagement de projets structurants

2022 marque le lancement de projets structurants et l'engagement des études qui n'avaient pu être lancées les années précédentes du fait de la crise sanitaire. En effet, et après la construction du projet d'envergure que fut celui du centre aquatique l'Odysée'O, ouvert en ce début d'année, les énergies sont aujourd'hui concentrées sur les importants projets à venir, à savoir :

- la reconstruction de l'école du Serre-Blanc en vue de créer un groupe scolaire « Serre-blanc Pialon »,
- l'aménagement d'un parc paysager en lieu et place de l'ancienne piscine qui sera déconstruite tout comme le gymnase du Pialon,

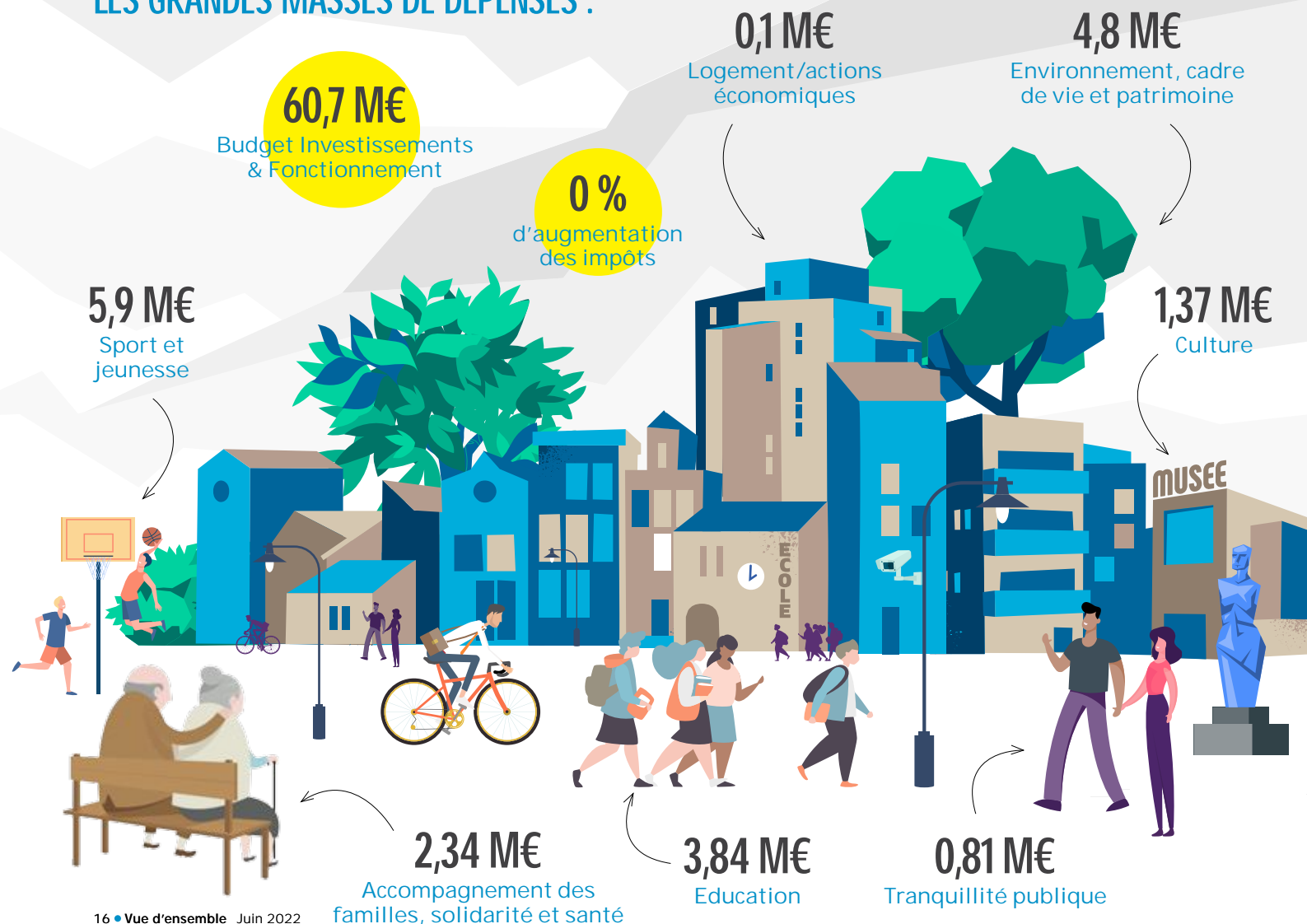
- l'amélioration des conditions d'accueil et de travail au sein du guichet unique,
- les schémas de requalification du Courreau.

Sans oublier, la poursuite des travaux pluriannuels en faveur de l'environnement et pour l'entretien et la réfection des structures municipales, l'équipement de la commune comme :

- la création d'un terrain pour la pratique du paddle et la réfection du terrain de tennis (140 000 euros),
- la création d'une voie piétonne au niveau de la RD71 (100 000 euros). ●

ZOOM SUR :

LES GRANDES MASSES DE DÉPENSES :





La proximité : un enjeu

Tout faire pour rapprocher l'utilisateur des services publics

Début 2022, une structure labellisée France Services a vu le jour sur la commune. Véritable lieu destiné à apporter une aide personnalisée dans l'accomplissement des démarches administratives au service des usagers, cette structure située au pôle social de l'avenue De Gaulle va peu à peu étoffer son offre, la réalisation de carte

nationale d'identité et de passeport étant notamment à l'étude.

Cette volonté d'améliorer la qualité du service rendu et de faciliter la réalisation de vos démarches administratives va aussi se concrétiser cette année par la refonte du guichet unique.

De nouveaux outils d'information seront parallèlement mis à disposition

afin de favoriser l'accès aux données (documents administratifs, urbanisme, agenda des manifestations...) et de réaliser des démarches en direct. Ainsi, et outre un nouveau site internet et son application mobile, une borne interactive sera implantée au sein et à proximité de l'hôtel de ville. ●

PAROLE D'ÉLU



Daniel Rollet, Adjoint au maire en charge des Ressources humaines, de la tranquillité publique, des affaires militaires et des anciens combattants, et du guichet unique

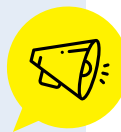
Que dire de l'évolution des moyens déployés pour accompagner et renseigner les tricastins qui le souhaitent dans leurs démarches ?

Nous allons passer un nouveau cap dans le domaine car même si nous faisons déjà beaucoup, les évolutions réalisées et à venir vont véritablement dans le bon sens puisqu'elles visent à apporter une réponse qui soit la plus adaptée possible aux usages modernes. Le fait que de plus en plus de démarches sont désormais réalisables à distance via des applications permet aux usagers de gagner du temps, mais ces outils ne sont pas forcément

pratiques pour tout le monde. Nous souhaitons en effet pouvoir aider et orienter les personnes qui pourraient être éloignées de ces nouvelles technologies ou qui sont en besoins de conseils. Le meilleur exemple en la matière est incontestablement celui de l'implantation de la structure France Services qui demeure un lien précieux entre « l'administration » et l'utilisateur.

Pourquoi envisager de modifier l'accueil du guichet unique de la mairie ?

Pour celles et ceux qui ont déjà pu se rendre en mairie, vous avez pu constater que l'organisation actuelle du guichet unique n'est pas efficiente. Demain, nous voulons créer un espace qui soit lisible et accessible afin d'améliorer toujours plus les conditions d'accueil du public, mais aussi les conditions de travail des agents municipaux. ●





Poursuivre nos actions en faveur de l'environnement

La collectivité poursuit sa recherche d'économie pour réduire ses dépenses énergétiques, mais aussi son impact sur l'environnement.

Les actions sont multiples et concernent plusieurs domaines, que cela soit en limitant autant que possible l'impact des coûts de l'énergie, mais aussi en faisant des choix techniques limitant notre impact sur l'environnement comme celui de modifier au fil du temps le parc de véhicules.

Les enjeux sont bien évidemment importants et c'est bien la somme de nos actions collectives et individuelles qui permettra d'obtenir de vrais résultats.

Pour autant le combat est difficile puisque nous faisons face à la flambée des prix des coûts de l'énergie qu'il nous a fallu prendre en compte en tant que dépense nouvelle.

En 2022, la collectivité va notamment investir pour :

- la rénovation énergétiques bâtiments communaux : 400 000 €
- des travaux énergétiques salle de tir des archivaux : 44 000 €
- le remplacement de l'éclairage du stade de rugby par des leds : 95 000 € ●

Une fiscalité inchangée depuis 2008

Les taux communaux 2022 restent identiques à ceux de 2021. Pour mémoire, les recettes que percevait la collectivité de la taxe d'habitation – qui a été supprimée progressivement par l'Etat – sont compensées par le versement du montant de la taxe foncière sur le bâti du département.

- Taxe Habitation Résidences Secondaires : 13,42 %
- Taxe Foncière Bâti : 28,80 %

- Taxe Foncière Non-Bâti : 39,50 %
- Cotisation Foncière Entreprises : 22,04 %

Une grande part des recettes fiscales viennent des entreprises :

Le dynamisme économique de notre territoire est une force pour notre collectivité car elle génère une part importante de recettes.

23,325 millions de recettes (fiscalité et compensations)

Dont :

- Taxe habitation (non compris par la suppression) : 0,4 %
- Taxe foncière (bâti et non bâti) : 27,8 % (habitant)
- Taxe sur les entreprises : 54,9 %
- Compensation de l'Etat – coefficient correcteur : 16,9 % (entreprise) ●





La capacité d'investissement de la commune est toujours importante avec 11,9 M€ de nouveaux investissements en 2022. Après l'ouverture du centre aquatique en février 2022, la commune continue avec des projets d'envergure et notamment la construction du « Groupe Scolaire Serre-Blanc-Pialon » qui est estimé à 2,5 M€.

Les dépenses de fonctionnement maîtrisées

La gestion rigoureuse de l'équipe municipale a permis à la commune de maîtriser ses dépenses de fonctionnement qui permettent le financement des services à la population mais aussi l'entretien de la voirie, des bâtiments, des écoles, des terrains... en d'autres termes le fonctionnement de la commune. Pour 2022, le fonctionnement sera identique à 2021, exception faite

des postes incompressibles tels que l'énergie et la difficulté de maîtrise sur l'inflation des matières premières.

Voici quelques postes de dépenses :

- Les charges de personnel pour 8,55 M€
- Les charges à caractère général pour 5,83 M€

Les autres charges courantes pour 4,6 M€ dont :

- 720 000 € en faveur du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale),

- 315 650 € en faveur du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

- 665 000 € en faveur de l'EPA (maison de l'enfance),
 - 450 000 € en faveur du RCSP (Syndicat mixte de Restauration Collective Sociale),
 - 642 300 € en faveur du SSCT (Syndicat Socio Culturel du Tricastin).
- Les intérêts d'emprunt pour 102 670 €
Les charges exceptionnelles pour 75 000 € ●

ECLAIRAGE

Qui paie les dépenses et encaisse les recettes ?



- Le maire en sa qualité d'ordonnateur, valide l'exécution des dépenses et des recettes dont les ordres sont préalablement visés par les élus et/ou les responsables de service concernés
- C'est le trésor public, en sa qualité de payeur, qui assure le paiement des factures et l'encaissement des recettes de la mairie.

S'ENGAGER POUR LES AUTRES

De par l'action qu'elles mènent, les activités qu'elles proposent, les causes qu'elles défendent, les associations locales méritent amplement d'être soutenues tant elles participent à la vie de la cité, à son essor et à son rayonnement. C'est le sens que poursuit la collectivité en déployant d'importants moyens pour aider les acteurs associatifs, les bénévoles dans leur rôle. Cela passe par la mise à disposition de locaux, de matériels, mais aussi par le versement de subventions. En 2022, une enveloppe conséquente de 640 380 euros a ainsi été inscrite au budget pour aider les associations, répartie comme suit :

- Associations culturelles : 190 730 €
- Jeunesse et familles : 283 800 €
- Associations sportives : 111 550 €
- Associations solidaires et autres : 54 300 €





Deux premiers rendez-vous labélisés Terre de Jeux 2024

La Ville peut accompagner les associations sportives pour valoriser les événements qu'elles organisent, dans la mesure où elles mettent en place des ateliers de découverte de la discipline ouverts à tous les publics.

Les Archers tricastins étaient les premiers à ouvrir le bal les samedi 21 et dimanche 22 mai, au stade des Archivaux, avec deux compétitions de tir à l'arc par équipes dans le cadre de la Division régionale excellence. Avec également une initiation au tir à l'arc mis en place par le club, pour petits et grands (photos à retrouver dans notre prochain numéro et sur les réseaux sociaux).

C'est le BMX Sp3c qui prend le relais le samedi 25 juin prochain avec l'organisation du Trophée du Tricastin qui va réunir des dizaines et des dizaines de pilotes sur la piste des Archivaux. A cette occasion, le public pourra venir découvrir cette discipline et surtout s'essayer à la pratique du BMX entre 10h et 17h grâce à l'atelier de découverte proposé par le club au stade des Archivaux.

Les associations sportives invitées à s'inscrire dans la démarche Terre de jeux 2024

La Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux est labélisée Terre de jeux 2024, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se tiendront à Paris en 2024. A ce titre, la collectivité avait invité l'ensemble des associations sportives le 22 mars dernier pour une présentation du label et pour les inviter à être eux partie prenante de cette belle aventure. L'objectif de la commune, outre le fait de (re)mettre plus de sport dans le quotidien des Tricastines et des Tricastins, est également de permettre à ces associations sportives, qui sortent de deux années compliquées en raison de la crise sanitaire, de pouvoir être

mises en lumière, afin d'attirer de nouveaux pratiquants et de nouveaux bénévoles. La Ville a ainsi mis en place un système de parrainage d'événements sportifs de grande ampleur organisés par les associations tricastines, afin qu'elles bénéficient d'un soutien particulier de la collectivité pour toucher le plus grand nombre. Dans un esprit, au-delà de la simple performance sportive, de la découverte et du partage de valeurs (lire aussi ci-dessous). ●

Les associations sportives intéressées par cette démarche et qui veulent en savoir plus sur les conditions peuvent dès à présent solliciter le service des sports de la commune à l'adresse

sport@mairie-sp3c.fr

Douze nouveaux spectacles programmés à l'Espace de la Gare

La salle de spectacle tricastine relance sa traditionnelle programmation sur une année, avec 12 rendez-vous proposés au public.

Warren Zavatta



"Fiasco", seul en scène humoristique où cet artiste se raconte.

Samedi 3 septembre, 20h30

Ridsa

Le CMJ propose le concert du rappeur aux 500 millions de vues sur YouTube.

Samedi 1^{er} octobre, 20h30

"Chut, je crie"

Spectacle gestuel et sonore pour les enfants de 3 à 103 ans

Jeudi 3 novembre, à 15h30 et 17h

Anne Sila



Découvrez la voie unique de celle qui a embrasé les éditions de The Voice 2015 et The Voice all stars en 2021.

Samedi 12 novembre, 20h30

Christophe Alévêque



"Vieux con", nouveau one-man-show de l'humoriste engagé à la liberté d'expression totale.

Vendredi 26 novembre, 20h30

Raphaël



"Haute-fidélité", c'est le nom de la nouvelle tournée de l'auteur-compositeur de talent.

Samedi 3 décembre, 20h30

"Un couple magique"



La nouvelle pièce de théâtre de **Laurent Ruquier** avec **Stéphane Plaza** et **Jeanfi Janssens**.

Dimanche 5 février, 17h

"Un séjour presque parfait"



Une comédie romantique avec sur scène, le trublion **Jean-Pascal Lacoste** et le chanteur et comédien **Franck Delay**.

Samedi 24 février, 20h30

"20 000 lieux sous les mers"



Adaptation pour les enfants de la célèbre œuvre de Jules Verne par la C^{ie} Imaginaire Théâtre.

Dimanche 11 mars, 17h

Cock Robin



Concert du mythique groupe de pop-rock américain des années 90, qui s'est reformé pour une tournée.

Vendredi 17 mars, 20h30

"Deux jours pour rompre"

Pièce de théâtre humoristique avec Sandrine Questier et Josette Stein.

Samedi 8 avril, 20h30

Vérino



"Focus", troisième one-man-show de l'humoriste aux 90 millions de vues sur YouTube.

Samedi 26 mai, 20h30

Billetterie au guichet unique, sur le site internet de la Ville et sur les plateformes spécialisées.



Saint-Paul, futur lieu de création artistique

La Ville a mené des travaux dans la salle Fontaine, à l'Espace de la Gare, pour pouvoir accueillir à l'avenir des artistes et compagnies en résidence, pour leurs besoins de création.

Le projet a été imaginé il y a trois ans, mais c'est la période de crise sanitaire et donc de fermeture de l'Espace de la Gare, qui a permis d'avancer sur le sujet. Il a été nécessaire de faire des travaux pour accueillir au mieux ces futurs résidents avec la restructuration des loges et de la scène, la création d'espaces de rangement ainsi que le passage de la salle au tout numérique. Tout en montant en parallèle les dossiers administratifs auprès des acteurs culturels publics qui accompagnent ces projets de résidences.

Tout est désormais prêt pour que les artistes et les compagnies puissent poser leurs valises dans la cité tricastine dans les semaines et mois à venir. La salle et son équipement se prêtent à

toutes les étapes de gestation d'une œuvre, de son ébauche aux derniers réglages de mise en scène.



« La Ville souhaite encourager la créativité et la productivité d'œuvres artistiques en faisant de l'Espace de la Gare, à

la programmation déjà riche, un véritable lieu de création au carrefour de quatre départements, la Drôme, l'Ardèche, le Vaucluse et le Gard »

Jacqueline Bessière,
adjointe à la culture

Cela va permettre à la fois d'instaurer et développer une relation d'échanges entre la collectivité et les artistes pour lancer de nouveaux projets culturels (participation à des actions pédagogiques, animation d'ateliers) qui favoriseront l'accès de tous les Tricastin(e)s à la culture. Mais également de bénéficier de leur présence pour organiser des restitutions de leur travail, des répétitions publiques ou bien des premières représentations afin d'offrir aux habitants des spectacles à des prix toujours plus attractifs. ●



Rendez-vous le 21 juin pour la Fête de la musique



Le centre-ville sera de nouveau animé cette année pour la Fête de la musique, le mardi 21 juin.

La place du Marché accueillera de 21h à minuit le groupe Les Petits cochons, qu'on ne présente plus. Ces cinq musiciens talentueux vous attendent avec un cocktail explosif de morceaux de style rock anglo-américain et de quelques perles de la chanson française.

Sur la place de la Libération, aux mêmes horaires, vous pourrez découvrir les sonorités rock du groupe SerialK.

A noter aussi que les Amis de l'orgue proposent un concert gratuit de Philippe Gakowski, élève au conservatoire supérieur de Lyon, à la cathédrale Notre-Dame à 18h30. ●



Ils ne chôment pas, nos jeunes CMJ !

Les membres du conseil municipal des jeunes (CMJ) vont boucler une première année de mandat bien remplie d'ici quelques semaines. Début mars, ils ont reçu la visite de la députée de notre circonscription, Célia de Lavergne. L'occasion pour nos CMJ d'en apprendre plus sur le rôle d'un député et sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale. Le 3 mai, ils ont participé à une rencontre inter-CMJ au Val des Nymphes. L'occasion de rencontrer et d'échanger avec d'autres membres de conseils municipaux des jeunes de Pierrelatte, Malataverne, Donzère ou encore La Garde-Adhémar (notre photo).

Les réunions se sont enchaînées depuis pour préparer de nombreux projets et notamment la participation des conseillers juniors à la Fête de la Nature, le 21 mai, où ils ont proposé un quizz autour du tri des déchets. Ils ont aussi créé un tout nouvel événement, les "Mini JO 2022", des Olympiades à destination des 8-16 ans, le 11 juin, au stade 2003. Une centaine d'enfants (déjà inscrits) sont attendus pour participer à des épreuves sportives (course en sac, tir à la corde) et autres (blind test, lancer de comètes) en individuel ou par équipes. La date de la brocante junior a elle aussi été fixée : ce sera le 17 septembre, week-end de la Fête foraine. ●

Deux nouvelles missions pour le Conseil des sages

Les membres du Conseil des sages ne s'arrêtent pas ! Début mars, ils ont remis au maire le travail qu'ils ont effectué à la fois sur l'aménagement d'un espace paysager à la place du bâtiment de Saint-Paul 2003, qui doit être déconstruit. Et à la fois sur le projet de création d'un nouveau cimetière sur la commune. Leurs propositions doivent être étudiées par les élus et les services prochainement.

Les voilà déjà repartis sur d'autres réflexions après que le maire leur ait confié deux nouvelles missions, pour lesquelles ils se sont constitués en deux groupes de travail. Le premier va se pencher sur la question de la livraison des repas à domicile et le recensement des besoins qui ne seraient pas encore satisfaits. En lien avec les comités de quartier. Le second va plancher sur la poursuite de l'aménagement de l'espace vert dit du Pré Saint-Vincent. ●



Les saveurs d'Au nom du café

Camille Magnat et Tony Coskuner ont ouvert leur boutique le 1^{er} octobre 2021, pour la Journée internationale du café, comme un symbole. Camille et Tony ont décidé de quitter leurs emplois respectifs dans la banque et les ressources humaines pour se lancer dans une nouvelle aventure.

Pour Camille, c'était un peu une affaire de famille, ses parents ayant ouvert à Montélimar il y a 7 ans une première boutique Au nom du café. Ils ont quitté Lyon pour revenir en Drôme provençale. Leur magasin, situé dans le parc d'activités Drôme Sud Provence, propose une torréfaction artisanale de café, la vente en vrac d'environ 300 variétés de thés, la vente de vaisselle et équipements, ainsi que des machines à café et machines à thé. Ils proposent également une offre sur mesure dédiée aux professionnels (bureaux, artisans, restaurateurs, etc).

📍 1780 Chemin de la Décelle
04 75 51 14 39
saintpaul@aunomducafe.fr



Une histoire de famille pour la Quincaillerie Lenoir

Connue et reconnue depuis 36 ans pour l'accueil, le service et le conseil aux clients, la Quincaillerie Lenoir a réalisé des travaux d'agrandissement pour dédier un nouvel espace de 50 m² aux produits électroménagers et des arts de la table, sous des marques reconnues. Une réorganisation générale du magasin a aussi été opérée par Laurent Lenoir, qui a repris l'activité à la suite de Jean-Claude et Chantal et qui travaille avec son frère Romain et Corentin Messie. Les rayons, où se mêlent articles de quincaillerie, de bricolage, de droguerie et de ménage sont ainsi mieux repérables et les clients peuvent facilement procéder à leurs achats en libre-service.

📍 22, place de Libération. Du lundi au vendredi : 8h30-19h ; Samedi : 9h-12h30 et 14h30-19h. 04 75 04 51 67



L'Institut 21 D'ALIX BRÉMOND

Alix Brémont a repris l'institut Cybèle en septembre 2021 et a changé le nom pour l'appeler L'Institut 21. Titulaire d'un CAP et du brevet professionnel esthétique-cosmétique-parfumerie, elle travaillait dans un institut de beauté à Nice auparavant. Elle propose les prestations suivantes : lumière pulsée, épilation à la cire, mise en beauté des mains et des pieds, divers soins visages et corps, larges gammes de produits de cosmétique. Elle habite Rasteau mais a choisi Saint-Paul pour son dynamisme et son esprit village convivial.

📍 Place du Marché - 09 86 63 70 62
Du mardi au vendredi de 9h à 19h et samedi de 9h à 16h.

L'Aquarium tatouages, l'aventure d'Alice



Nemo, de son vrai prénom Alice, est passionnée de dessin depuis toujours et a suivi des études dans les arts appliqués puis des cours du soir aux Beaux-arts. Graphiste pendant huit ans à Lyon, elle est arrivée dans la région il y a quatre ans et a fait son apprentissage au salon Naga Tattoo, place du Marché, avec Willy. L'aboutissement de ce parcours, c'est l'ouverture de son propre salon, L'Aquarium tatouages, en mars 2022. Vous pourrez y découvrir son univers, ses dessins et vous faire tatouer. Alice est spécialisée en tatouage floral, ornemental et graphique. Elle propose des dessins qu'elle réalise mais répond aussi aux demandes personnelles des clients. ●

➕ 13, Grand'rue
Nemotattoo@gmail.com
Facebook et Instagram : Nemo Tattoo



Les senteurs de L'Essentiel en Provence

Producteur et distillateur historique de plantes aromatiques depuis 1947, à Montségur-sur-Lauzon, la distillerie avait été créée par Raoul Duffez. Ce magasin implanté dans le parc d'activités Drôme Sud Provence assure la continuité de l'héritage familial. On y trouve une large gamme d'huiles essentielles fabriquées "maison" mais aussi des produits de Provence de qualités et plus de 100 références en aromathérapie. Des ateliers de confection et des formations sont proposés par des aromathérapeutes pour en apprendre plus sur le fonctionnement des huiles et comment les assembler afin d'obtenir de parfaites synergies. Des micros-distillations sont disponibles à date fixe pendant l'été et sur demande pour le reste de l'année. ●

➕ 1760 chemin de la Décelle
www.lessentielenprovence.fr



Nouveau départ pour La Gaudinette



Johanna et Michael Adamantiadis ont eu un coup de cœur pour la ville, pour la place du Marché et pour leur nouveau restaurant, La Gaudinette, tenu pendant cinq ans par Gérard et Annick Motte et qu'ils ont repris le 12 mars dernier. Ils souhaitent proposer une cuisine traditionnelle et du monde avec un clin d'œil à "leur" île, la Corse. C'est en effet de l'île de beauté que Johanna et Michael nous arrivent et ils exerçaient déjà comme restaurateurs sur place en 2020. Le couple dit avoir été bien accueilli par les Tricastins qu'ils reçoivent avec des formules déjeuner, la carte et des spécialités. ●

➕ 17 place du marché
04 75 04 92 20
Facebook et Instagram : La Gaudinette

ORDURES MÉNAGÈRES

Stop à la mauvaise utilisation des sacs jaunes !



Les sacs jaunes détournés de leur usage premier à Saint-Paul-Trois-Châteaux, c'est une mauvaise habitude contre laquelle le pôle déchets ménagers de l'intercommunalité Drôme Sud Provence essaye de lutter. Sachant que tout cela à un coût non-négligeable pour la collectivité et ses administrés.

C'est un message qu'il est nécessaire de rappeler tant il semble ne pas avoir été entendu par toutes et tous ! Les sacs jaunes ne servent pas à :

❌ Jeter vos textiles, restes alimentaires, masques et autres objets divers que l'on retrouve dans les containers pour les poubelles classiques

❌ Jeter vos végétaux



C'est, en euros, le coût d'un rouleau de sacs jaunes pour la collectivité. Chaque foyer tricastin, hors résidents d'habitats collectifs qui ont des bacs de regroupement, se voit mettre deux rouleaux de sacs jaunes à disposition pour une année, soit un rouleau par semaine sur 52 semaines. Une demande de sacs supplémentaires peut être faite auprès du pôle déchets ménagers, qui vérifiera la qualité du tri et le remplissage des sacs du demandeur, avant d'en délivrer.
Contact : 04 75 96 06 12


Ce qu'il faut mettre dans vos sacs jaunes



DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT

Depuis le début de l'année, des ruptures de stocks de sacs jaunes ont été constatés. Une problématique indépendante de la volonté du pôle déchets ménagers de l'intercommunalité ou même de la commune de Saint-Paul. Et qui trouve sa source dans les difficultés rencontrées par le fournisseur de ces sacs jaunes à répondre à la demande du fait de problèmes d'approvisionnement en matière première.

DRÔME SUD PROVENCE



Des bornes numériques pour mailler l'information touristique du territoire

La CCDSP et l'office de tourisme ont travaillé à moderniser et dynamiser l'information touristique. Ainsi, la CCDSP a investi dans des bornes numériques et l'OT a travaillé sur l'application numérique et la sélection des contenus proposés aux visiteurs. Ce projet a été financé grâce à la taxe de séjour et aux subventions du programme européen Leader et du Département de la Drôme.

Installées à la Ferme aux crocodiles à Pierrelatte, au Château de Suze-la-Rousse et sur la place du Cours à Tulette, ces bornes digitales fonctionnent 24h/24 et proposent des informations géolocalisées à partir du lieu où le visiteur se trouve. C'est donc une manière ludique et innovante de découvrir l'offre disponible sur le territoire et les alentours, avec de l'information toujours à jour et accessible en quatre langues (français, anglais, allemand et hollandais) et pour les personnes à mobilité réduite. Parmi les petits plus qu'offrent ces trois bornes, il y a l'envoi gratuit de cartes postales virtuelles, des QR-codes à scanner avec son smartphone pour ouvrir la documentation touristique directement sur son mobile ou encore des liens vers les réseaux sociaux. ●

Des supports de découverte pour chacune des 14 communes

L'office de tourisme intercommunal, en partenariat avec la CCDSP, a développé une offre de supports de découverte dans chacune des 14 communes de Drôme Sud Provence. Ainsi, les visiteurs peuvent découvrir le territoire grâce aux plans des cœurs de villes et villages, se repérer et emprunter les itinéraires recommandés. Pour occuper les plus jeunes, des cartes de jeux ludiques sont à disposition pour vous balader dans ces centres-villes tout en relevant des défis amusants. ●

Plus d'infos sur

<https://www.drome-sud-provence.com/pratique/brochures-et-plans/>



Nouveautés estivales en Drôme Sud Provence

Ne le dites à personne, mais l'office de tourisme intercommunal en partenariat avec la Communauté de communes et ses 14 communes membres préparent plein de surprises pour cet été : de nouvelles visites estivales, des jeux d'enquêtes, des balades "silhouette" dans les communes... De plus amples informations sont à venir sur le site Internet de l'OT et les réseaux sociaux @DROMESUDPROVENCE. ●

Les Tricastins ont *du talent*

Baptiste Aussel-Fleuriot,

un citoyen déjà très investi

A tout juste 15 ans, le jeune Baptiste Aussel-Fleuriot est déjà un visage connu dans la cité tricastine, notamment pour son rôle de porte-drapeau de la Fnaca lors des cérémonies patriotiques.

Si vous avez l'habitude de vous rendre aux différentes journées d'hommage organisées à Saint-Paul-Trois-Châteaux, vous avez forcément déjà aperçu au cours des dix dernières années ce petit garçon discret mais attentif, drapeau tricolore sur les épaules, accompagné de Gabrielle, sa sœur cadette, qui ne manquait pas une miette de ce qu'il se passait sous ses yeux. Vous l'avez aussi sûrement revu jouant de la grosse-caisse avec l'Harmonie de La Lyre, lors de ces mêmes journées d'hommage.

Ce petit garçon a (un peu) grandi mais il est toujours présent lors de ces cérémonies patriotiques, désormais fier porte-drapeau de la Fnaca, l'association dont son grand-père, Pierre, est secrétaire. « *Un jour il m'a dit qu'il manquait des jeunes pour assurer cette mission, alors j'ai accepté de le faire.* » C'était début 2021 et le 18 juin, journée nationale de commémoration de l'Appel du Général de Gaulle, Baptiste prenait part à sa première cérémonie non plus comme spectateur mais comme porte-drapeau officiel. « *Je n'ai pas été formé alors il a fallu que j'apprenne ce qu'il faut faire en regardant les autres.* »

Il faut dire que pour la famille Aussel-Fleuriot, le devoir de mémoire, ça veut dire quelque chose. Parce que le grand-père est investi à la Fnaca, certes, mais également parce depuis toujours, Baptiste et Gabrielle, accompagnés par de bienveillants parents, ne manquent quasiment jamais ces rendez-vous traditionnels permettant d'honorer ceux qui sont tombés au combat pour notre liberté.



Ce grand timide se dit « *fier* » d'assurer cette mission de porte-drapeau. Et quand on découvre son parcours, on comprend que cet engagement n'est pas un hasard. Membre du cyclo-club Tricastin depuis quatre ans, musicien dans trois groupes locaux, prenant des cours de batterie, de basse et de guitare électrique, Baptiste veut devenir gendarme plus tard. « *L'uniforme, le drapeau, le fait de représenter son pays : tout ça est lié* », assure la maman, qui veille sur ce fils très investi dans tout ce qu'il fait au quotidien. Et qui, par l'exemple plus que par les mots, prouve que l'on peut être jeune mais citoyen. Et qu'il y a bien des façons de porter ce message de transmission du devoir de mémoire si important. Il suffit de trouver la sienne. ●



IL ÉTAIT *une fois*



HÔTEL D'ANGLEJEAN – MÉDIATHÈQUE

Si les Tricastins sont nombreux à fréquenter la médiathèque, savent-ils que ce lieu nommé « Maison du four » fut vendu par la commune fortement endettée (à cause des Guerres de religion) à Philippe de Boulogne au prix de 2080 livres en 1583.

Cette bâtisse était au 17^e siècle parmi les plus grandes du centre ancien avec ses nombreuses fenêtres, un escalier à vis comme dans beaucoup de maisons de notables à l'époque.

Il s'agissait d'une habitation mais dès le 16^e siècle avec une connotation commerciale, un des fours servant à cuire le pain pour la population.

C'est probablement au 16^e siècle que la famille de Boulogne s'installe à Saint Paul, en 1665 François de Boulogne fait bâtir une tour (il s'agit certainement de la tour qui abrite actuellement la montée d'escalier).

Cette maison appartient au début du 17^e siècle à Pierre de Boulogne, fils de François de Boulogne.

Anne Blanche (fille de René de Boulogne, 3^e fils de François) épouse le 28 novembre 1747 Jean Louis d'Anglejean.

Un de leurs enfants : Anne Blanche d'Anglejean épouse le 28 novembre 1747 Esprit Joseph de Castellane.

Cette alliance va faire de la famille des Castellane de Saint-Paul une des plus riches de la commune, Anne Blanche apportant avec elle la maison et son écurie et le vaste domaine de Chamier.

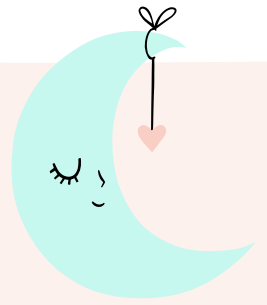
La maison deviendra ensuite propriété de la famille Roux au 18^e siècle et 19^e siècle

En 1870, elle deviendra propriété de Joseph Brun, négociant, en 1906, elle appartiendra à Edouard Gely, épicer, puis elle appartiendra à la famille Girard, tout d'abord commerce de grains, puis quincaillerie dont se souviennent les Tricastins.

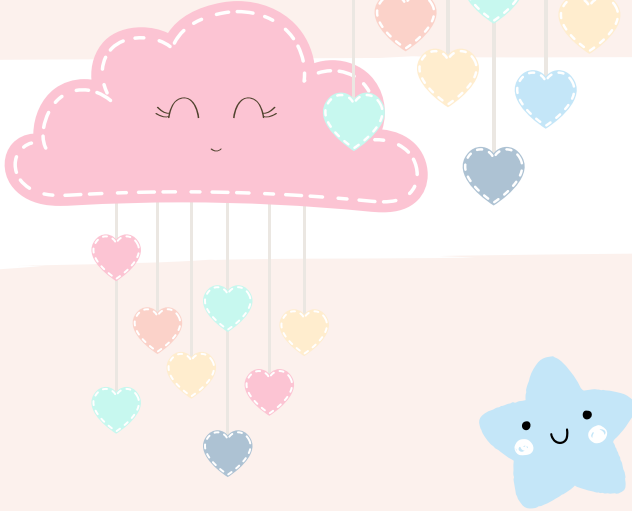
Elle sera rachetée pour devenir la Médiathèque, inaugurée en février 1991. ●



CARNET



Bienvenue à...



- Amalia Jasmin-Garcia**, née le 29 mai 2021 à Montélimar
- Liana Tessier**, née le 9 janvier 2022 à Bagnols-sur-Cèze
- Evan Loverini-Bonaldi**, né le 23 janvier 2022 à Montélimar
- Wail Kaina**, né le 25 janvier 2022 à Montélimar
- Willow-Audrey Duz**, née le 25 janvier 2022 à Montélimar
- Charlie Prévot**, née le 26 janvier 2022 à Montélimar
- Alix Gueissaz**, née le 26 janvier 2022 à Montélimar
- Lyana Blanc**, née le 27 janvier 2022 à Montélimar
- Ollie Michel**, née le 1^{er} février 2022 à Montélimar
- Léa Aubanel**, née le 8 mars 2022 à Montélimar
- Rose et Lilio Simonet**, nés le 10 mars 2022 à Bagnols-sur-Cèze
- Mattis Peltier**, né le 20 mars 2022 à Montélimar
- Arya Bigi**, née le 25 mars 2022 à Montélimar



**AUTORISATION DE COMMUNICATION D'UN ACTE D'ETAT-CIVIL
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL ET EN VERSION NUMERIQUE DE LA COMMUNE**
A retourner au service communication

Je soussigné(e) M./ Mme (*rayez la mention inutile*)
Agissant en qualité de

Ayant connaissance des dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée et qui s'opposent notamment à la divulgation par des autorités publiques, telles les municipalités, à des tiers, quelle qu'en soit la qualité, de tout élément de vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci.

Autorise l'annonce dans le bulletin municipal de la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux et en version numérique :

De la naissance de ma fille / mon fils (*rayez la mention inutile*)

Nom : Prénom :
Né(e) le : à :
Nom et prénom du père ou de la mère :



De mon mariage avec :

Célébré le : en la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux .

Du décès de M./ Mme (*rayez la mention inutile*)

Nom : Prénom :
Epoque : à l'âge de : ans.
Date du décès :



Fait à
le

Signature :

Les informations recueillies dans le questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service communication de la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux en vue d'être publiées dans le magazine d'information municipal, lequel est aussi accessible sur le site internet de la commune. Les données sont conservées pendant un an qui suit la date de publication. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données sachant qu'il ne pourra être effectué de modification à l'issue de la validation du bon à tirer du magazine qui précède sa publication. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service communication de la mairie de Saint-Paul-Trois-Châteaux place Castellane - communication@mairiesp3c.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Les 9 février et 4 avril derniers, les élus du conseil municipal étaient réunis en séance publique pour délibérer des affaires de la commune. Vous retrouverez ci-après un extrait des principaux points débattus et votés lors de ces réunions. Vous pouvez retrouver l'intégralité du compte rendu sur le site internet de la ville ou en vous référant à la retransmission en direct sur Facebook.

Conseil municipal du 9 février 2022

Actualisation du prix de la part communale eau et assainissement

Comme chaque année, la commune doit statuer sur la révision du prix de la part communale du forfait et du m³ d'eau et d'assainissement. Sur proposition de la majorité, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs et de maintenir ceux de 2021 pour 2022, à savoir 8,61 € pour la part communale de l'abonnement et 0,3085 € au m³ pour l'eau potable et pour l'assainissement : 19,50 € pour la part communale de l'abonnement et 0,8958 € au m³.

Modification de la composition du Conseil des sages

Le Conseil municipal a approuvé la demande d'intégration au sein du Conseil des sages de M. Marc David avec 23 voix "pour" et 5 voix "contre" de l'opposition.

Avis sur le projet soumis à enquête publique

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les dispositions proposées par EDF lors du 4^e examen périodique du réacteur électronucléaire n° 1 de l'Installation Nucléaire de Base n° 87, situé sur le Centre Nucléaire de Production d'Electricité du Tricastin sur la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux.



Conseil municipal du 4 avril 2022

Fixation des taux d'imposition 2022

Le Conseil municipal a approuvé à 24 voix "pour" et 4 abstentions la reconduction à l'identique des taux des trois impôts locaux (taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) fixés en 2021, ainsi que la CFE pour l'année 2022.

- Taxe d'habitation RS 13,42 %
- Taxe foncière (bâti) 28,28 % (dont taux du Département +15,51 %)
- Taxe foncière (non bâti) 39,50 % CFE 22,04 %.

Accueil à Saint-Paul-Trois-Châteaux d'un chantier international de bénévoles avec l'association Concordia

Une quinzaine de jeunes de 15 à 17 ans provenant de différents pays européens (dont deux tricastins) réaliseront, durant 3 semaines cet été, un chantier de rénovation du sentier des anciennes Carrières du midi. Ce chantier international de bénévoles piloté par l'association Concordia engagera une dépense de 6 250 euros pour la ville, partenaire de cette opération. Ce projet éducatif, encourageant la citoyenneté et la solidarité sera aussi l'occasion pour les participants de découvrir notre ville et notre territoire. Cette délibération a été approuvée par 25 voix pour et 4 abstentions.

Recrutement d'agents saisonniers

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la création de 11 postes d'agents saisonniers que la collectivité destine aux jeunes tricastins pour renforcer les services communaux pour la période de juillet à septembre 2022.

La ville prête à accueillir des résidences d'artistes

Afin d'encourager la créativité et la productivité d'œuvres artistiques, la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux a entériné la possibilité de mettre à disposition la salle Fontaine dans le cadre de résidence d'artistes. L'objectif étant d'instaurer et de développer une relation d'échanges entre la ville et les artistes dans le cadre de l'action culturelle communale (participation à des actions pédagogiques, animation d'ateliers, restitution, répétition publique, représentation...), mais aussi de favoriser l'accès de tous à la culture, de soutenir les artistes et répondre aux besoins de la création en mettant à disposition des artistes un lieu professionnel équipé. Cette délibération a été approuvée par 24 voix pour (majorité) et 5 abstentions (opposition).

Création d'une instance consultative "jumelage"

La Commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux étant jumelée depuis plus de 40 ans avec Eltmann en Allemagne et depuis plus de 15 ans avec Trecate en Italie, envisage de créer un comité consultatif "jumelage" local afin de définir les orientations générales qui guideront les actions communales. Cette instance sera composée d'un collège de huit élus et de huit habitants de la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Le conseil municipal a validé à l'unanimité cette délibération et la désignation des huit élus du comité consultatif "jumelage" : Mmes Bessière, Belezzy, Brun, Seguin, Aranega, De Dianous, Barsumian et Monsieur Catelinois. Les huit habitants de la commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux sont désignés par ailleurs.

Cession d'une parcelle pour l'implantation définitive d'une entreprise sur la zone industrielle du Bois des Lots

Le conseil municipal a voté à l'unanimité la cession d'une parcelle où est édifié un bâtiment comprenant deux locaux industriels, située dans la zone industrielle du Bois des Lots à la société Sas Rampa en vue de son implantation définitive. Le prix de vente de 220 000 € HT est conforme à l'avis d'estimation de la Direction de l'Immobilier de l'Etat.

Pour une meilleure efficacité énergétique

La collectivité est membre du groupement SDED (Services Public des Energies dans la Drôme) chargé notamment de l'organisation et du contrôle de la distribution de l'électricité et du gaz, de la maîtrise d'ouvrage unique de tous les travaux d'électrification rurale (renforcement, création ou extension des réseaux), mais aussi de l'achat d'énergie pour les consommations des collectivités et de la coordination de groupements de commandes. Dans le but d'aider les collectivités drômoises à mettre en œuvre leur plan de transition énergétique, Territoire d'énergie Drôme – SDED engage un dispositif d'accompagnement aux études et aux investissements d'économies d'énergie dans le patrimoine bâti public. Cette aide s'accompagne d'une valorisation financière des certificats d'économies d'énergie des collectivités, d'un outil de suivi des consommations permettant d'enregistrer et d'utiliser les données liées à son patrimoine bâti, d'études d'aide à la décision, d'une aide financière aux travaux d'économies d'énergie, associée à un conseil technique et à un accompagnement au déroulement de projets. Le conseil municipal a validé cette adhésion à l'unanimité, dont le montant s'élève à 4 641,50 €.

Renouvellement de la convention de l'entente intercommunales ALSH

Dans le cadre d'une volonté partagée de coopération et afin d'apporter une réponse adaptée aux familles des territoires concernés et maintenir la qualité du service public, les communes de Tulette et Saint-Paul-Trois-Châteaux ont décidé de mutualiser leurs accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) avec les communes de Bouchet, La Baume-de-Transit, Rochegude, Saint-Restitut, Suze-la-Rousse, Solérieux et Clansayes. La prise d'effet de la convention de l'entente étant fixée au 1^{er} juillet 2019 pour une durée de 3 ans, il convenait donc de procéder à son renouvellement pour 3 ans, ce que le conseil municipal a validé à l'unanimité.



MAJORITÉ

Histoire d'un capitaine parti en mer

Nous avons pris la mer depuis plusieurs semaines.
Nous avons quitté le port avec des objectifs précis et des engagements forts.
L'équipage est au complet et le moral au beau fixe.

Nous avons dû faire face à quelques soucis matériels à bord.
Nous avons traversé quelques tempêtes.
Nous avons pu en éviter certaines.
Nous nous sommes tous mobilisés quand il s'est agi de faire face à la forte houle.
Nous nous sommes adaptés aux situations que nous n'avions pu prévoir.
L'intelligence collective nous a permis d'aller plus vite sans pour autant puiser dans nos ressources.
Nous avons largement de vivres et suffisamment de réserves pour tenir.

Nous avons croisé quelques pirates.
Ils avaient malheureusement comme seul objectif que celui de nous saborder.
Ils ne poursuivaient certainement pas le même but que le nôtre.

Ils voulaient en tous les cas nous empêcher d'avancer.
Leurs méthodes n'avaient rien à voir avec le code maritime.
En tous les cas nous n'avons pas succombé au chant des sirènes.

Malgré les aléas, nous n'avons pas dévié de notre trajectoire et maintenons le cap.
Nous savons qu'il nous faudra encore batailler mais savons aussi où nous allons et cela nous renforce.
Nous savons que c'est pour notre bien à tous et que chacun y trouvera un intérêt.
Nous en mesurons déjà les avancées et c'est encourageant pour l'avenir.
Beaucoup comptent sur nous et nous ne voulons pas les décevoir

En cette période préélectorale, nous avons préféré vous conter cette histoire. Toute ressemblance avec des faits ou des personnages réels seraient un pur hasard. Même si parfois la réalité rattrape la fiction. ●

Les élus de la majorité municipale

MINORITÉ

14 milliards et 466,62 euros

Candidate : 14 milliards ! Une belle somme !
MecQui-sait : 14 milliards, c'est le bénéfice de Total
Candidate : mais en quoi sommes-nous concernés ?
MecQui-sait : il faut savoir que via Territoires d'Énergie, nous, commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux avons contribué à ce chiffre
Candidate : comment est-ce possible ?
MecQui-sait : en adhérant à cet organisme public départemental pour faire des économies d'échelle
Candidate : oui, mais à Saint-Paul-Trois-Châteaux on a une centrale nucléaire
MecQui-sait : elle participe même au budget de notre commune pour plusieurs millions
Candidate : et donc on n'achète pas à EDF ?
MecQui-sait : c'est ça, on fait des gains sur achats en achetant à TotalEnergies
Candidate : donc on a EDF qui produit localement, qui investit massivement sur le territoire, qui emploie directement ou indirectement des Tricastins et qui participe à leur haut niveau de vie et on s'adresse ailleurs, ces élus marchent sur la tête !
Candidate : et pour les 466,62 euros ?
MecQui-sait : ça c'est l'augmentation de l'indemnité mensuelle qui vient d'être décidée pour Monsieur CATELINOIS Président de la Communauté de Communes, d'ailleurs, cette décision a été adoptée à la majorité avec une seule voix contre

Candidate : ha quand même, 27,5 % d'augmentation, soit le quart du smic d'un coup, à un moment où des Tricastins peinent à boucler leur fin de mois
MecQui-sait : oui, mais c'est légal, et encore il ne prend pas tout ce qu'il pourrait
Candidate : ou peut-être ... pas encore. Je comprends mieux maintenant pourquoi les impôts locaux augmentent
MecQui-sait : oui, Le Président a de grands projets pour ce territoire, attendez septembre
Candidate : donc le Président a été augmenté avant d'avoir fait le boulot ?
MecQui-sait : patientez vous dis-je !
Candidate : c'est donc comme pour le projet mutualisation, on vient d'embaucher un nouveau fonctionnaire qui va refaire le travail de l'an passé et sur lequel même le Vice-président en charge du dossier était contre, ah ! le bel exemple de gaspillage ... Décidément ces élus marchent sur la tête ! ●

Texte transmis le 28 avril 2022
Agir pour St Paul

Jean-Luc PERILLON, Christine BARSUMIAN,
Sophie de DIANOUS, Daniel GONZALEZ, Alain PECHERAND

Guichet unique

Afin de faciliter les démarches administratives, les Tricastins ont un seul point d'entrée pour les renseigner sur tous les aspects de la vie locale : le guichet unique.

Tél. : 04 75 96 78 78

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h-12 h

Mardi, mercredi et vendredi

8h-12h / 13h30-17h30

Jeudi : 13h30-17h30

Samedi : 9h-12h



France Services

Espace unique d'accueil et d'accompagnement pour des démarches administratives, avec un accès aux principaux organismes de services publics.

Tél. 04 75 96 53 89

Mail. franceservices@mairie-sp3c.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h sur rendez-vous



Les autres services et structures de la Ville

Police municipale : 04 75 04 75 45

Urbanisme : 04 75 96 95 17 (les mercredis, jeudis et vendredis matins)

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

04 75 04 49 00

Maison des aînés : 04 75 96 60 51

Médiathèque : 04 75 96 61 80

Musée d'archéologie tricastine : 04 75 96 92 48

Les numéros utiles

Intercommunalité Drôme Sud Provence :

04 75 96 63 02

Service déchets intercommunalité : 04 75 96 06 12

Office de tourisme intercommunal : 04 75 96 59 60

Lycée Drôme provençale : 04 75 96 62 27

Collège Jean-Perrin : 04 75 96 66 60

Trésorerie de Pierrelatte : 04 75 97 20 20

Préfecture de la Drôme (Valence) : 04 75 79 28 28

Sous-préfecture de l'arrondissement (Nyons) : 04 26 52 65 40

Centre aquatique L'Odysée'O : 04 26 83 01 21

Les numéros d'urgence



Pompiers : 18 (112 à partir d'un téléphone portable)

SAMU : 15

Gendarmerie : 17 ou 04 75 04 70 67

Pharmacie de garde : 04 90 40 00 50 ou 3237

Médecin de garde : 15

Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11

Drogue Info Service : 0800 23 13 13

Écoute alcool : 0811 91 30 30

Sida Info Service : 0800 840 800

Écoute cancer : 0810 810 820

Enfance maltraitée : 119

Écoute cannabis : 0811 91 20 20

Nouveaux arrivants

Vous venez récemment d'emménager à Saint-Paul-Trois-Châteaux ? Rendez-vous au guichet unique pour faire toutes vos démarches nécessaires (listes électorales, activités périscolaires, collecte des déchets, etc.). Vous serez également enregistrés par les services de la Ville afin d'être contactés pour la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.



ANNE SILA
12 NOV. 2022

CHRISTOPHE
ALEVEQUE
26 NOV. 2022



NOUVELLE SAISON



"UN COUPLE
PARFAIT"
5 FEV. 2023



COCK ROBIN
17 MARS. 2023